

DEPARTEMENT
DE
MEURTHE-ET-
MOSELLE

Commune d ' A T T O N

PROCES - VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mai 2022
à 20 heures 30

NOMBRE

Conseillers en exercice 13
Présents 13
Votants 13

L'an deux mille vingt deux, le vingt-trois mai, le Conseil Municipal de la commune d'ATTON, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame CURINA-PRILLIEUX Marlène, Maire.

Etaient présents: Mmes PAUCET Nathalie, FABBRI Pascale, CAPLA Anna

M., RICHARD-MAUPILLIER Frédéric, PARMENTELAT Alain, PINTO Marcel, BARBELIN Jérôme, SINTEFF Thierry, BARTHELEMY Jean-Etienne, HUET Fabrice, LANNO Jean-Christophe, BOYER Sébastien

Etait(ent) excusé(s) :

Procuration :

Date de convocation : 10/05/2022 *Date d'affichage et de transmission à la*
Préfecture : 25/05/2022

OBJET N°03: AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES

Convention relative à l'utilisation et l'animation d'équipements sportifs

Un scrutin a eu lieu, Fabrice HUET a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Madame le Maire présente la convention relative à l'utilisation et l'animation d'équipements sportifs entre la commune d'Atton et l'AFR Atton.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- Accepte la convention relative à l'utilisation et l'animation d'équipements sportifs entre la commune la commune d'Atton et l'AFR Atton
- Autorise Madame le Maire à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité.

Le Maire

